



FACULTÉ DE DROIT  
ÉQUIPE DE RECHERCHE LOUIS JOSSEBRAND  
CENTRE DE DROIT  
DE LA RESPONSABILITÉ  
ET DES ASSURANCES



Barreau  
de Lyon  
CITÉ DES AVOCATS



## **ATELIER AFJE RHÔNE-ALPES**

### **Le risque Cyber : sa prévention et son assurabilité**

**Jeudi 30 Juin 2026 – 18H00 / 21H00**

Accueilli en présentiel par la Faculté de Droit Jean Moulin Lyon 3  
15 Quai Claude Bernard, Lyon 69007

La Délégation Rhône-Alpes de l'AFJE, en partenariat avec le Barreau de Lyon, la Faculté de Droit de Lyon 3 et le courtier WTW, organise le 30 Juin 2026 une conférence sur le risque Cyber, avec comme prisme sa prévention et son assurabilité

En effet, face à la multiplication des cyberattaques, à l'évolution des exigences réglementaires et à la sophistication croissante des contentieux, le risque cyber est devenu un enjeu majeur de gouvernance pour les entreprises et leurs directions juridiques.

Cette session proposera une approche croisée du risque cyber et de son assurabilité : compréhension des principales menaces et de leur évolution, fonctionnement des polices d'assurance cyber, points clés de négociation contractuelle, ainsi que limites de couverture et tendances jurisprudentielles récentes, notamment autour des exclusions de guerre cyber et des obligations de sécurité.

Une attention particulière sera portée aux enjeux opérationnels et aux retours d'expérience, afin d'offrir aux juristes d'entreprise des clés de lecture concrètes et directement mobilisables.

Interviendront à cette conférence :

- Madame la Professeure **Sabine ABRAVANEL-JOLLY** (Equipe Louis Josserand de la Faculté de Droit de Lyon 3 et co-Présidente de la Commission "Assurance" du Barreau de Lyon);
- Monsieur **Emile TILLEAU** (Direction Juridique de bioMérieux);
- Monsieur **Pascal PELONI** (Vice-Président en charge de la Cybersécurité chez bioMérieux);
- Madame **Emma PLEUT** (Directrice Cyber France WTW) ; et
- Maître **Caroline CERVEAU-COLLIARD** de la Commission "IA et Legaltech" du Barreau de Lyon.

***Cette conférence est organisée en présentiel uniquement. Une fois votre inscription effectuée via le site AFJE, nous vous indiquerons par email la salle où la conférence se déroulera.*** Cette conférence sera suivie d'un cocktail, ouvert aux participants, et qui se déroulera au sein des locaux de la Faculté de Droit de Lyon 3.

***Inscription obligatoire sur le site AFJE en vous connectant avec le lien suivant :***

<https://www.afje.org/agenda/faculte-de-droit-lyon-3-jean-moulin-prevenir-et-assurer-le-risque-cyber--3676>